

COMMUNE  
DU  
**BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN  
Tél 04 50 27 50 77  
Fax 04 50 27 54 10  
e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le Maire du BOUCHET MONT-CHARVIN,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-1 à L2215-4 ;

**Vu** le Code de la Route, notamment les articles R411-8, R417-1, R417-4 et R417-10 ;

**Vu** le décret n°60-226 du 29 février 1960 relatif au dispositif de contrôle de la durée de stationnement dans les agglomérations et les textes pris pour son application ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules dans le cadre de l'organisation de la course de caisses à savon, organisée par la commune du Bouchet-Mont-Charvin, le samedi 2 septembre 2023 ;

**Considérant** que le parcours de cette course a été défini comme suit : entre le numéro 1984 et le numéro 2285 de la Route de Nant-Blanc (voir plan annexé au présent arrêté) ;

**ARRETE :**

Article 1 : La circulation et le stationnement seront interdits le samedi 2 septembre 2023, de 8h à 20h, entre le numéro 1984 et le numéro 2285 de la Route de Nant-Blanc ;

Article 2 : Les véhicules des organisateurs, des services publics et de secours ne sont pas concernés par les dispositions de l'article 1 ;

Article 3 : Une signalisation appropriée sera mise en place par les services municipaux et les associations partenaires de cet événement ;

Article 4 : Copie de cet arrêté sera adressée à :

- Commandant de brigade de Gendarmerie de Thônes ;
- Monsieur le Chef du Centre d'Exploitation des Routes Départementales à Thônes ;
- Le Service Départemental d'incendie et de Secours.

Et affiché aux endroits habituels ainsi que sur les barrières de signalisation qui seront mises en place.

Fait au Bouchet Mont-Charvin,  
Le 18 août 2023.  
Le Maire,  
Monsieur Franck PACCARD.

Arrêté certifié exécutoire compte tenu :  
- de sa publication le 21/08/2023  
Le Maire,  
Franck PACCARD.



# Course de caisse à savon

**LE BOUCHET**  
2407  
**MONT-CHARVIN**



**Départ de la course**

**Stands, Buvette et  
petite restauration**

**Parking**

**Arrivée**

Route

**A partir du village prendre direction la route  
de Nant Blanc coté le Cernix.  
La route sera fléchée.**

19/06/2023